



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :14-09-2010

Date d'affichage : 14-09-2010

Nombre de conseillers : En exercice : 29 Présents : 21 Absents excusés et représentés : 7
Absente excusée : 1

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT ET UN SEPTEMBRE à 20h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond CHARRESON, Maire.

PRESENTS

Raymond CHARRESON, Béatrice WILLEM, Véronique BASTIDE, Jean-Claude MORGANT, Bruno MARCILLAUD, Gislaine YVINEC, Philippe LELIEVRE, Patrick LEROY, Madeleine LE GALLOU, Catherine DUQUESNE, Josiane FANTOU, Isabelle BARBERA, Jawad HAJJAR, Xavier CASALTA, Olivier TEILHET, Louisa HADJIDJ, Danièle CASSIN, Philippe CROQ, Véronique JNIOUI, Véronique DARMON, Jean DHELENS

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

Eladio CRIADO a donné procuration à Bruno MARCILLAUD,
Pierre GUERREIRO a donné procuration à Philippe LELIEVRE,
Patricia MELMI a donné procuration à Madeleine LE GALLOU,
Antoine BRUNO a donné procuration à Béatrice WILLEM,
Karine SEGRESTIN a donné procuration à Raymond CHARRESON,
Pierre-Alain SIMON a donné procuration à Danièle CASSIN,
James TAÏB a donné procuration à Philippe CROQ

ABSENTE EXCUSEE

Sylvie DREYFUS

SECRETAIRE DE SEANCE

Olivier TEILHET

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2010

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 24 juin 2010.

Approuvé à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DELEGATION ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Des décisions ont été remises aux conseillers municipaux. Elles concernent :

10.033	Menuiseries extérieures aluminium et métalliques dans divers bâtiments communaux
10.034	Marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement par chemisage
10.035	Marché d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite dans divers bâtiments communaux
10.036	Contrat d'adhésion au Service FAST
10.037	Marché de travaux de réfection du foyer et du 1 ^{er} étage du Théâtre de l'Arc-en-Ciel
10.038	Réfection de l'étanchéité de la terrasse de l'école des Antes
10.039	Réfection de la cour primaire de l'école des Antes
10.040	Marché de réfection des deux courts de tennis couverts du gymnase Evasion
10.041	Marché de travaux de réaménagement du trottoir Chemin de Paray
10.042	Contrat de services et maintenance du matériel FORTIANALYZER 100 B
10.043	Réforme du véhicule Peugeot 307 immatriculé 4605 WL 94
10.044	Entretien des toitures des bâtiments communaux
10.045	Marché de travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement extérieurs
10.046	Acquisition d'une solution automatisée en mode A.S.P. (Application Service Provider) de vente aux enchères sur internet
10.047	Fournitures générales d'électricité, informatique et téléphonie pour divers bâtiments
10.048	Soirée « Contes russes » le samedi 2 octobre 2010
10.049	Contrat de fourniture et de mise en œuvre d'actes Office Link et de prestations complémentaires
10.050	Contrat de dépôt et traitement des déchets verts de la Commune
10.051	Réforme du véhicule Peugeot 106 immatriculé 3887 RX 94
10.052	Marché de travaux de réaménagements des trottoirs avenue Marcel et rue Sainte-Geneviève – Mise aux normes PMR
10.053	Marché d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite dans divers bâtiments communaux

10.054	Fourniture de sacs à déchets
10.055	Fourniture de produits d'hygiène pour divers bâtiments
10.056	Marché d'aménagement de la rue du Château
10.057	Fourniture d'illuminations extérieures pour les fêtes de fin d'année
10.058	Rénovation de divers services à l'Hôtel de Ville
10.059	Réfection de terrasse du logement de fonction et installation d'ECS solaire
10.060	Marché d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la dépollution du terrain de la future crèche centrale
10.061	Mission d'assistance et d'expertise de dépollution de sols
10.062	Fourniture de divers mobiliers : lot 1 – mobilier de bureau / lot 2 – mobilier scolaire et petite enfance
10.063	Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une installation photovoltaïque à l'école des Antes
10.064	Mission de conseil pour une étude de faisabilité relative à la production des repas pour la petite enfance
10.065	Fournitures générales de quincaillerie pour divers bâtiments

AFFAIRES GENERALES ET PERSONNEL

1. ADHESION DE LA COMMUNE DE NOGENT-SUR-MARNE AU SIFUREP

Le Conseil municipal

Approuve l'adhésion de la Commune de Nogent-sur-Marne au SIFUREP.

Voté à l'unanimité

2. ADHESION DE LA COMMUNE DE ROCQUENCOURT (YVELINES) AU SIGEIF

Le Conseil municipal

Approuve la délibération du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France portant sur l'adhésion de la Commune de Rocquencourt.

Voté à l'unanimité

3. CONVENTION AVEC L'ÉTAT POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Le Conseil municipal

Approuve le choix de transmettre les actes administratifs soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Approuve le choix le choix du tiers de confiance, c'est-à-dire le tiers de télétransmission homologué par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire (MIAT), soit la Société CDC FAST.

Autorise Monsieur le Maire à signer avec le représentant de l'Etat la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Voté à l'unanimité

4. DEMANDE DE CREATION DU SYNDICAT POUR LA VALORISATION DE LA PLAINE DE MONTJEAN - ADHESION DE LA VILLE DE RUNGIS - APPROBATION DES STATUTS

Le Conseil municipal

Demande à Messieurs les Préfets du Val-de-Marne et de l'Essonne la création du Syndicat pour la valorisation de la Plaine de Montjean, composé des communes de Fresnes, Rungis et Wissous.

Sollicite l'adhésion de la Commune de Rungis audit syndicat.

Approuve le projet de statuts.

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voté à la majorité

5. RAPPORT ANNUEL 2009 DU SIGEIF

Le Conseil municipal

Prend acte du rapport d'activité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) pour l'année 2009.

Prend acte

6. RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DE L'EAU - ANNEE 2009

Le Conseil municipal

Prend acte du rapport annuel de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, Délégation territoriale du Val-de-Marne sur la qualité de l'eau pour l'année 2009.

Prend acte

7. RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE (SEDIF) - ANNEE 2009

Le Conseil municipal

Prend acte du rapport d'activité du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) pour l'année 2009.

Prend acte

8. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DU SEDIF - ANNEE 2009

Le Conseil municipal

Prend acte du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des eaux d'Ile-de-France.

Prend acte

9. CREATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE 1ERE CLASSE

Le Conseil municipal

Modifie la délibération n° 10.049 du 24 juin 2010 portant sur la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe.

Décide de créer un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe.

De modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

EMPLOI	Effectif au 01.01.2010	Nombre de postes Créés	Effectif au 24.06.2010
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	13	1	14

Voté à l'unanimité

10. CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A TEMPS NON COMPLET DE 13 HEURES HEBDOMADAIRES

Le Conseil municipal

Décide de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

EMPLOI	Effectif au 01.01.2010	Nombre de postes Créés	Effectif au 21.09.2010
Assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet de 13 heures hebdomadaires	0	1	1

Voté à l'unanimité

FINANCES

11. ADMISSION EN NON VALEUR BUDGET 2010

Le Conseil municipal

Décide d'accepter l'admission en non valeur d'un total de 7 893,50 € se décomposant comme suit :

- 2006 : 38,70 €
- 2007 : 424,51 €
- 2008 : 5 355,73 €
- 2009 : 2 074,56 €

Dit que cette somme sera imputée au 65.654-01 « pertes sur créances irrécouvrables » et que celle-ci est prévue au budget 2010

Voté à l'unanimité

12. BUDGET VILLE 2010-DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le Conseil municipal

Décide de procéder au virement suivant :

Imputation	Libellé	Montant
77-775-020	Produit vente rue Notre Dame	500 000 €
67-6714-024	Achat de cd de comptines	1 350 €
011-611-812	Collecte et traitement des ordures ménagères	50 000 €
011-6226-020	Honoraires pour une mission des risques psychosociaux	27 000 €
014-739114-01	Fonds de solidarité Ile-de-France	150 000 €
022-022-01	Dépenses imprévues – Section de fonctionnement	271 650 €

Voté à l'unanimité

13. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A ARPEA

Le Conseil municipal

Décide d'attribuer la somme de 5 200 € à l'association ARPEA 94.

Dit que le montant est inscrit au budget primitif 2010.

Voté à l'unanimité

14. MARCHE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE RUNGIS

Le Conseil municipal

Approuve le dossier de consultation relatif au marché d'assurances de la Ville de Rungis.

Décide de lancer un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché de service pour les assurances de la Ville de Rungis.

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant après avis de la Commission d'appel d'offres.

Dit que la dépense en résultant est inscrite au budget communal.

Voté à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

15. AUTORISATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - FRANCE TELECOM

Le Conseil municipal

Atteste avoir pris connaissance de l'arrêté n° 2010/5412 du 9 juin 2010 portant autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) concernant la société France TELECOM située à Chevilly-Larue – 232 rue du Lieutenant Petit Leroy.

Atteste avoir pris
connaissance

16. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS - ANNEE 2009

Le Conseil municipal

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2009 du Syndicat mixte intercommunal pour l'exploitation, la gestion et la valorisation des déchets de la région parisienne (SIEVD).

Prend acte

17. MARCHE DE FOURNITURE ET LOCATION DE VEGETAUX

Le Conseil municipal

Approuve le dossier de consultation relatif au marché de fourniture et location de végétaux.

Décide de lancer un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché de fourniture et location de végétaux pour le Service des espaces verts.

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant après avis de la Commission d'appel d'offres.

Dit que la dépense en résultant est inscrite au budget communal.

Voté à l'unanimité

18. MARCHE DE SERVICES POUR LE NETTOIEMENT DES VOIES ET PLACES

Le Conseil municipal

Approuve le dossier de consultation des entreprises relatif au nettoyage des voies et places de la Ville de Rungis.

Décide de lancer un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché de services à bons de commande d'un montant maximum annuel de 400 000 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant après avis de la Commission d'appel d'offres.

Dit que la dépense en résultant est inscrite au budget communal.

Voté à l'unanimité

COMMUNICATION

19. MARCHÉ DE COMMUNICATION - CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION DES SUPPORTS

Le Conseil municipal

Approuve le dossier de consultation relatif au marché de communication, conception graphique et d'impression de supports.

Décide de lancer un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché de services en communication, de conception graphique et d'impression.

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant après avis de la Commission d'appel d'offres.

Dit que la dépense en résultant est inscrite au budget communal.

Voté à l'unanimité

TRAVAUX

20. CONVENTION DEFINISSANT LES MODALITES DE REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU TRAMWAY RELIANT VILLEJUIF A ATHIS MONS DANS LES EMPRISES DE LA VILLE DE RUNGIS

Le Conseil municipal

Approuve la convention définissant les modalités de réalisation des travaux de construction du tramway reliant Villejuif à Athis Mons dans les emprises de la Ville de Rungis.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Voté à l'unanimité

21. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEFINISSANT LES CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES EMPRISES DU DOMAINE DE LA VILLE DE RUNGIS

Le Conseil municipal

Approuve la convention d'occupation du domaine public définissant les conditions de mise à dispositions des emprises du domaine de la Ville de Rungis.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Voté à l'unanimité

22. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CRECHE CENTRALE A RUNGIS - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal

Décide de solliciter une subvention, la plus large possible auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'ADEME, du Sénat, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ainsi qu'auprès de tous organismes pouvant soutenir financièrement le projet.

Voté à l'unanimité

23. PROJET DE CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal

Décide de solliciter une subvention, la plus large possible auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'ADEME, du Sénat, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ainsi qu'auprès de tous organismes pouvant soutenir financièrement le projet. de construction d'un conservatoire de musique et de danse sur la commune.

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40

Rungis, le 24 juin 2010

Le Maire,

Raymond CHARRESON